

Procès-verbal Assemblée Générale Ordinaire 23 avril 2026

Les adhérents de l'association DAC Loire se sont réunis le jeudi 23 avril 2026 à partir de 20h00, dans le cadre d'une Assemblée Générale Ordinaire.

L'ordre du jour était le suivant :

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 24 juin 2025 (ci-joint)
- Rapport moral du Président
- Rapport d'activités établi par la Direction
- Présentation des comptes 2025 par le cabinet d'expert-comptable SOFIREX
- Rapport du Commissaire aux Comptes
- Approbation des comptes 2025, Affectation des résultats et quitus au Conseil d'administration
- Rapport d'orientation du Président
- Arrêt de la cotisation 2026
- Renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration et élection du Bureau si besoin (cf. composition du Conseil d'administration et postes concernés transmis avec l'invitation).

Les adhérents présents sont accueillis par Mme ACHARD, responsable d'antenne du site Sud, et Mme PATURAL, manager de proximité des sites Roannais et Forez, qui assurent « l'émargement » ainsi que la collecte des pouvoirs des membres représentés.

Après décompte, le Président, Luc MILLOT, recense 22 adhérents présents et 12 adhérents représentés, répartis au sein de l'ensemble des collèges.

Le collège 1 réunit 12 membres présents ou représentés sur 70. Le collège 2, 10 membres présents ou représentés sur 21. Le collège 3, 5 membres présents ou représentés sur 7. Le collège 4, 3 membres présents ou représentés sur 4. Le collège 5, 4 membres présents ou représentés sur 6.

Étaient présents également la Délégation Départementale de l'ARS, la CPAM, le CRT Loire Nord, le Groupe ADENE et une infirmière libérale bénéficiaire.

L'article 9.2.3 des statuts précise que le quorum est atteint lorsqu'au moins 3 des collèges sont représentés et qu'au sein de chacun de ces collèges au moins 30% des membres sont présents ou représentés. 7 collèges sur 7 sont représentés, dont 4 par plus de 30% de leurs membres. Aussi, le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

A l'occasion de cette Assemblée Générale Ordinaire réunissant les adhérents, nous saluons également la présence de plusieurs partenaires.

Le Président remercie la Fédération ADMR pour son accueil historique dans ses locaux et ce, malgré le changement de Direction au sein de cette fédération. Il remercie également tous les adhérents présents pour leur partenariat constant et durable.

I. Procès-verbal de l'AG du 24 juin 2025 :

Le procès-verbal a été transmis aux adhérents en amont de la présente réunion. Aucune remarque n'est parvenue jusqu'à ce jour.

Les adhérents présents, invités à s'exprimer, ne formulent pas de remarque particulière.

Au terme du vote, le PV de l'assemblée générale du 24 juin 2025 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.



II. Rapport moral du Président :

L'association DAC Loire a connu une année 2025 riche, mais mouvementée.

DAC
Dispositif d'Appui à la Coordination

LOIRE

Concernant l'activité d'éducation thérapeutique du patient, un comité ETP pluri partenarial a été créé, afin d'évaluer s'il était pertinent que le portage des 3 programmes d'ETP perdure au sein de l'association. Ce sujet touche à l'histoire de l'association, l'ETP étant une trace de l'héritage des structures antérieures. La question posée est, tenant compte des évolutions du système de santé, du développement des programmes d'ETP et des porteurs susceptibles de faire de l'ETP, est-ce que l'association DAC Loire d'aujourd'hui est encore légitime à développer cette activité ? La réponse n'est pas encore définie...

2/ Concernant la coordination du Projet Territorial de Santé Mentale, l'année 2025 a été riche. Le PTSM a fait l'objet d'une réévaluation et la plupart des fiches-actions ont été lancées et suivies par un collectif d'acteurs (de tout champ) très impliqué.

3/ L'activité du DAC, quant à elle, a subi de nombreuses difficultés.

L'année 2025 peut être qualifiée par 3 mots : perturbations / recentrage / saturation.

Perturbations :

Dans les suites de l'année 2024 rendant le versement de la prime Ségur obligatoire aux salariés, sans l'octroi de financement complémentaire pour y faire face, l'année 2025 a démarré avec l'obligation de prendre des décisions économiques responsables.

Ces décisions se sont d'autant plus imposées qu'étant donné le contexte politique national (avec l'absence de PLFSS définitif) évoquant une diminution possible de l'enveloppe nationale du FIR, le montant final de la subvention octroyée pour l'activité DAC restait plus qu'incertain.

L'association, via son Conseil d'Administration, a dû rationaliser ses coûts en supprimant la fonction de chargé de développement territorial, ainsi qu'en se recentrant sur ses missions indispensables.

Cela s'est traduit par deux postes de moins, dont un occupé par une salariée qui a pu faire l'objet d'un reclassement interne sur un poste laissé vacant.

Ce contexte a évidemment malmené les équipes et a conduit à des départs d'autres salariés, dont le remplacement a pu être repoussé, toujours pour faire face à notre contrainte économique.

Recentrage :

Dans le cadre de l'activité DAC, nous nous engageons jusqu'en 2025, dans une démarche vertueuse de prévention tertiaire. L'idée était de rompre autant que possible avec l'idée d'un DAC « pompier » qui est mobilisé lorsque la crise est là, charge à lui de tout solutionner/réparer/compenser. La prévention tertiaire incitait à avoir une lecture plus large des situations afin de sécuriser ce qui pourrait faire rupture plus tard, et également visait à ce que le DAC soit mobilisé un peu plus en amont de la crise, afin d'avoir davantage de leviers d'actions. Nous avons donc dédié un temps en interne pour avancer sur ces sujets. Cette action ayant été abandonnée, le temps a été supprimé.

Également, dans le cadre de l'appui aux professionnels, nous pouvions organiser des formations/sensibilisations collectives gratuites selon les besoins exprimés ou ressentis sur les territoires. Les coûts d'intervenants et logistiques étaient alors supportés par le budget DAC. La gratuité n'est plus possible.

DAC LOIRE - Dispositif d'Appui à la Coordination

Organisme de formation : déclaration d'activité enregistrée sous le n° 84 42 02990 42 auprès de la préfecture Auvergne-Rhône-Alpes.

SECTEUR :

42100 SAINT-ETIENNE : 31 rue Berthelot - Tél. 04 77 57 13 39 - Fax 04 77 41 67 49 - ✉ accueil@dacloire.org
42153 RIORGES : 141 rue du 8 Mai 1945 - Tél. 04 77 72 18 51 - fax 04 77 60 49 65 - ✉ accueil1@dacloire.org
42600 CHAMPDIEU : 72 rue Begonnet Biron - 04 77 97 73 10 - Fax 04 77 60 49 65 - ✉ accueil2@dacloire.org

2 VJ
LA



DAC
Dispositif d'Appui à la Coordination
LOIRE

Enfin, l'idée étant de stabiliser le volume des sollicitations, nous avons décidé de limiter nos actions de communication et de réduire nos implications extérieures.

Saturation :

Notre contexte économique a eu pour effet de figer le DAC en interne, dans l'attente de la connaissance de notre budget pour l'année.

Or, nous étions en pleine phase de croissance tant au niveau de projets partenariaux qu'au niveau des sollicitations individuelles.

L'ensemble des projets non démarrés en 2024 ont été mis en veille, afin de ne pas ajouter de nouvelles sollicitations. Néanmoins, le nombre de sollicitations individuelles ne s'est pas stabilisé malgré un contexte interne difficile.

Nous avons dû augmenter nos délais de traitement et revoir notre organisation. Nous en sommes également arrivés au point de nous demander si nous allions mettre en place des critères d'inclusion et donc d'exclusion, afin de faire face à cette croissance incessante.

Ce dernier point reste une question à ce jour.

Note d'optimisme :

Au terme de 8 mois de tension, nous avons été informés du financement du Ségur par l'ARS pour la prochaine convention pluriannuelle de financement 2026-2028.

Ceci a permis de pouvoir relancer nos perspectives d'avenir.

III. Rapport d'activités établi par la Direction :

Le Bureau associatif s'est réuni à 5 reprises et le Conseil d'administration à 3 reprises.

Adhérents 2025 - 110 adhérents actifs :

70 professionnels de santé (dont centres de soins ou de santé)

5 CPTS (+2 : ELEC et Ondaine Forez)

Département de la Loire et 17 établissements et structures médico-sociales et sociales, services d'aides et de soins à domicile (+3 : CDAT ; ABC Service à la Personne ; Foyer A. Lefranc Groupe VYV3)

6 établissements et structures hospitalières (+2 : CH Charlieu et Clinique Nouvelle du Forez)

4 Instances de Concertation Territoriales

5 représentants d'associations d'usagers et de bénévoles

2 partenaires (sans droit de vote)

13871 professionnels de santé* adhérents bénéficiaires (sans droit de vote)

IV. Éléments de rapports d'activités 2025 :

La Direction a établi un recueil de données à l'attention des membres présents. Ce recueil est ajouté en annexe au présent procès-verbal.

Mme FLORENCE commence par présenter les ressources humaines salariées par l'association.

Activité Dispositif d'Appui à la Coordination 2025 (vs 2024) :

2229 (+53) nouvelles demandes :

- **776 (+64)** relevant d'informations
- **318 (+76)** relevant d'une mise en lien avec la bonne ressource sur le territoire

DAC LOIRE - Dispositif d'Appui à la Coordination

Organisme de formation : déclaration d'activité enregistrée sous le n° 84 42 02990 42 auprès de la préfecture Auvergne-Rhône-Alpes.

SECTEUR : 42100 SAINT-ETIENNE : 31 rue Berthelot - Tél. 04 77 57 13 39 - Fax 04 77 41 67 49 - ✉ accueil@dacloire.org
42153 RIORGES : 141 rue du 8 Mai 1945 - Tél. 04 77 72 18 51 - fax 04 77 60 49 65 - ✉ accueil1@dacloire.org
42600 CHAMPDIEU : 72 rue Begonnet Biron - 04 77 97 73 10 - Fax 04 77 60 49 65 - ✉ accueil2@dacloire.org

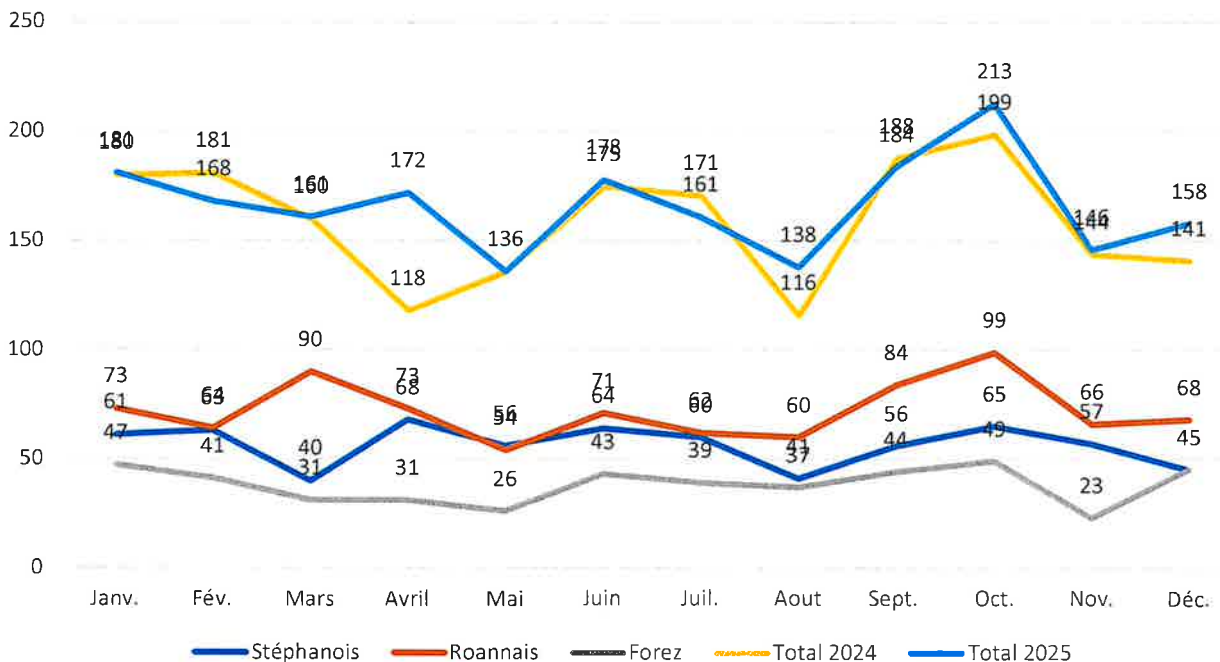
3 VJ
L1



DAC
Dispositif d'Appui à la Coordination
LOIRE

- **48%** ayant fait l'objet d'un appui à la coordination, voire d'accompagnement de la personne dans son parcours de santé (1 091 nouveaux accompagnements sur un total de 1 614, soit 68% de rotation)
- **537 (-18,5%)** visites d'évaluation
- **874 (-13%)** visites d'accompagnement
- **46 (-18%)** situations ont fait l'objet d'une ou plusieurs réunions de concertations pluridisciplinaires
- **173 (+12%)** jours représentent le nb de jours moyen d'un accompagnement (avec d'importants écarts selon les besoins des situations)
- **939 (-22%)** personnes ont bénéficié d'un accompagnement qui s'est achevé en 2025.

Nouvelles Demandes d'Appui 2025



Constats généraux :

- hausse de notre activité globale (+2,5%) malgré notre contexte économique compliqué et les informations que nous communiquons sur le territoire. Il existe néanmoins une disparité territoriale, au profit du Roannais
- Nous avons réalisé davantage d'orientations qu'en 2024 sans doute en lien avec la hausse d'activités.
- La répartition des adresseurs est toujours aussi variée, traduisant une bonne connaissance du dispositif par un grand nombre d'acteurs professionnels. Une hausse des adressages par les professionnels hospitaliers et les professionnels du secteur social. Nous notons néanmoins la quasi inexistence d'adressage émanant du champ de l'enfance, ce qui devient un axe de développement pour les années 2026-2027.
- S'agissant des sollicitations directes de la part des médecins généralistes, nous sommes en 2025 quasiment au même niveau qu'en 2024, soit 9,7% des médecins (contre 10%)

DAC LOIRE - Dispositif d'Appui à la Coordination

Organisme de formation : déclaration d'activité enregistrée sous le n° 84 42 02990 42 auprès de la préfecture Auvergne-Rhône-Alpes.

SECTEUR :
42100 SAINT-ETIENNE : 31 rue Berthelot - Tél. 04 77 57 13 39 - Fax 04 77 41 67 49 - ✉ accueil@dacloire.org
42153 RIORGES : 141 rue du 8 Mai 1945 - Tél. 04 77 72 18 51 - fax 04 77 60 49 65 - ✉ accueil1@dacloire.org
42600 CHAMPDIEU : 72 rue Begonnet Biron - 04 77 97 73 10 - Fax 04 77 60 49 65 - ✉ accueil2@dacloire.org

4 VJ
47



nous ont adressé au moins une demande d'appui dans l'année. Et en moyenne, chacun de ces médecins nous a interpellé pour 3 situations différentes dans l'année.

Les personnes orientées au DAC en 2025 présentent davantage de difficultés cumulées (4 types de problématique/situation en moyenne contre 3,5 en 2024). Ceci

Dispositif d'Appui à la Coordination

DAC
LOIRE

explique en partie l'augmentation du nombre de jours moyen de prise d'accompagnement + baisse du nombre de sorties sur l'année

- Enfin, les problèmes liés aux effectifs salariés ont eu des impacts sur :
 - le nombre de visites d'évaluation, puis de visites de suivi
 - Le nombre de RCP
 - les délais et la durée globale de prise en charge.

Concernant la mission de coordination territoriale : ces actions sont celles qui ont le plus baissé, en cohérence avec les décisions prises par les administrateurs (cf. annexe).

Concernant la Cellule Départementale de coordination des covid longs :

Ses missions :

Informer, orienter vers les ressources covid départementales

Coordonner le parcours de soins en cas de situation médico-sociale complexe identifiée.

18 situations traitées : cette activité diminue année après année et pourrait disparaître à terme

Activité de l'éducation thérapeutique du patient (ETP) :

M. DEBELLIS présente le rapport d'activités de l'ETP :

28 professionnels différents sont intervenus dans les programmes, dans toute la Loire ainsi que 3 patients experts.

| Programme ETP | Diabète | Capter son diabète | Park'action |
|---------------------------------------|---------|--------------------|-------------|
| Nb de parcours achevés | 91 | 16 | 47 |
| Nb d'aidants ayant suivis des séances | 7 | 0 | 28 |
| Nb de plateaux programmés | 24 | 13 | 11 |
| Nb de plateaux réalisés | 20 | 8 | 7 |

Les programmes d'ETP ont été déployés dans 11 villes différentes en 2025.

Activité de formations :

En cohérence avec ce qui a été indiqué par le Président dans le cadre du rapport moral, l'activité de formations a subi un fort recentrage en cours d'année 2025, mais ce qui était déjà engagé a néanmoins été honoré.

Activité de coordination du Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM) :

Les priorités 2025 ont été les suivantes :

Formalisation du PTSM évalué

Mise en œuvre des fiches actions du PTSM

Accompagnement des pilotes d'axes et des référents de fiches-actions

DAC LOIRE - Dispositif d'Appui à la Coordination

Organisme de formation : déclaration d'activité enregistrée sous le n° 84 42 02990 42 auprès de la préfecture Auvergne-Rhône-Alpes.

SECTEUR :

42100 SAINT-ETIENNE : 31 rue Berthelot - Tél. 04 77 57 13 39 - Fax 04 77 41 67 49 - ✉ accueil@dacloire.org

42153 RIORGES : 141 rue du 8 Mai 1945 - Tél. 04 77 72 18 51 - fax 04 77 60 49 65 - ✉ accueil1@dacloire.org

42600 CHAMPDIEU : 72 rue Begonnet Biron - 04 77 97 73 10 - Fax 04 77 60 49 65 - ✉ accueil2@dacloire.org

5 VS
LS



Contributions à des travaux et évènements territoriaux, notamment les Ateliers du Rétablissement et Etats Généraux des personnes concernées
Préparation des travaux d'élaboration du PTSM 2

DAC
Dispositif d'Appui à la Coordination

Pour rappel, le financement est en cours jusqu'au 31/12/2026.

LOIRE

V. Rapport financier :

Ce rapport est présenté par Mme GAUMARD, expert-comptable au titre du cabinet SOFIREX. Elle rappelle que les décisions que l'association a su prendre rapidement et la bonne gestion durant toute l'année ont permis d'amortir les impacts négatifs de la stagnation de la subvention de l'activité DAC, malgré les hausses de charges de fonctionnement et la non prise en compte de la mise en place du Ségur.

Pour rappel, les comptes de l'association sont répartis en plusieurs sections analytiques, qui correspondent aux différentes activités et donc aux différents financements. Cela permet de visualiser les réelles recettes/dépenses inhérentes à chacune des actions entreprises par année.

En 2025 le résultat de l'activité du DAC est excédentaire, en lien avec les nombreuses restrictions réalisées (43 284€).

Celui de l'éducation thérapeutique du patient est positif et permet de reporter des fonds dédiés pour l'année suivante (18 586€).

L'activité de l'organisme de formation génère un résultat positif, à peine supérieur à celui de 2024 (3 534€).

L'activité de coordination du PTSM se solde également par un résultat positif. Le résultat est affecté en fonds dédiés pour 2026 (7 053€).

L'association elle-même génère un résultat positif (26 845€).

Ainsi, le résultat net associatif 2025 est égal à **73 663€**.

VI. Rapport du Commissaire aux Comptes :

Le Commissaire aux comptes, M. GIROUD-ARGOUD, a réalisé sa mission de contrôle à partir de l'ensemble des documents demandés qui lui ont été fournis tant par l'expert-comptable, par l'association que par différents créanciers.

Il certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

VII. Affectation des résultats :

↳ Résolution n°1 : Approbation des comptes

L'assemblée générale approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2025 tels qu'ils ont été présentés.

En conséquence, elle donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

↳ Résolution n°2 : Affectation des résultats

L'assemblée générale décide d'affecter les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à **+ 73 663€** de la manière suivante :

DAC LOIRE - Dispositif d'Appui à la Coordination

Organisme de formation : déclaration d'activité enregistrée sous le n° 84 42 02990 42 auprès de la préfecture Auvergne-Rhône-Alpes.

SECTEUR :

42100 SAINT-ETIENNE : 31 rue Berthelot - Tél. 04 77 57 13 39 - Fax 04 77 41 67 49 - ✉ accueil@dacloire.org
42153 RIORGES : 141 rue du 8 Mai 1945 - Tél. 04 77 72 18 51 - fax 04 77 60 49 65 - ✉ accueil1@dacloire.org
42600 CHAMPDIEU : 72 rue Begonnet Biron - 04 77 97 73 10 - Fax 04 77 60 49 65 - ✉ accueil2@dacloire.org

6 ✓ JS
L1



DAC
Dispositif d'Appui à la Coordination
LOIRE **Votes :**

+ 43 284 € au compte « résultat sous contrôle de tiers financeurs – DAC Loire »
+ 30 379 € en « report à nouveau », réparti comme suit :
+ 26 845 € pour l'Association
+ 3 534 € pour la formation

Suite à ces différentes présentations, le Président enjoint les membres de l'assemblée générale à procéder aux différents votes.

Le rapport moral, le rapport d'activités de l'association, le rapport d'activités des services, le rapport financier de l'association, chacune des 2 résolutions, n'ont fait l'objet d'aucune opposition ni abstention. Ils sont en conséquence approuvés **à l'unanimité** des membres présents et représentés.

IX. Rapport d'orientation du Président :

En 2026, le comité ETP rendra ses conclusions afin d'éclairer les membres du Conseil d'administration dans leur prise de décision. Il reviendra à l'Assemblée Générale de s'exprimer in fine, sur le maintien ou non, de cette activité au sein de l'association DAC Loire (horizon 2027).

La convention de financement pour le poste de coordonnateur du PTSM s'arrête au 31.12.2026. Nous discuterons prochainement avec la Délégation Départementale de l'ARS de la suite éventuelle.

L'année 2026 sera la dernière année où l'association DAC Loire proposera la formation des 42h en Education Thérapeutique. Le portage final sera basculé à l'association CATSS.

Côté DAC, la signature de la convention de financement 2026-2028 met en avant différents axes de consolidation et de structuration.

Les projets sont repartis et en voici quelques exemples :

- Nous consolidons notre expérimentation d'un parcours coordonné SAMU-SAS42/DAC.
- Nous allons accentuer notre développement partenarial vers le champ de l'enfance car, force est de constater que nous sommes méconnus par les acteurs en lien avec ce public. Plusieurs rencontres avec la Protection de l'enfance ont déjà eu lieu. Une formation spécifique à destination des salariés est prévue en juin.

Enfin, en lien avec 2025 qui a (re)questionné les fondamentaux de l'association notamment dans les activités telles qu'elles étaient déclinées jusque-là, mais aussi le sens des actions portées, le Bureau et la Direction souhaitent aujourd'hui faire le point sur les valeurs portées par l'association. A cette fin, les adhérents présents sont invités à répondre à 2 questions :

1/ Quelles sont les valeurs existantes au sein de l'association aujourd'hui et qui apparaissent fondamentales ? Autrement dit, si nous devons faire des choix, que faudrait-il défendre essentiellement ?

2/ Quelles sont les valeurs qui manquent et que les adhérents aimeraient voir l'association porter/défendre dans les années à venir ?

Pour mémoire, l'ensemble des adhérents a été invité à s'exprimer via un sondage web, en amont de l'AG et donc seuls les adhérents présents n'y ayant pas répondu, l'ont fait sur place.

Les réponses fournies vont permettre d'alimenter une journée de travail, le 22 juin, conjointe entre les salariés et certains membres du Bureau, dont l'objectif est de (re)trouver un sens collectif partagé.

DAC LOIRE - Dispositif d'Appui à la Coordination

Organisme de formation : déclaration d'activité enregistrée sous le n° 84 42 02990 42 auprès de la préfecture Auvergne-Rhône-Alpes.

SECTEUR :

42100 SAINT-ETIENNE : 31 rue Berthelot - Tél. 04 77 57 13 39 - Fax 04 77 41 67 49 - ✉ accueil@dacloire.org
42153 RIORGES : 141 rue du 8 Mai 1945 - Tél. 04 77 72 18 51 - fax 04 77 60 49 65 - ✉ accueil1@dacloire.org
42600 CHAMPDIEU : 72 rue Begonnet Biron - 04 77 97 73 10 - Fax 04 77 60 49 65 - ✉ accueil2@dacloire.org

7 V J
L1



DAC
Dispositif d'Appui à la Coordination

LOIRE

X. Arrêt de la cotisation pour 2026 :

Comme chaque année, l'assemblée générale doit se prononcer sur le montant de la cotisation d'adhésion à l'association « DAC Loire ».

Le conseil d'administration propose de maintenir le même montant que celui des années antérieures, soit 0 euro, partant du principe que l'accès à l'association DAC Loire doit rester gratuit pour tous les utilisateurs de ses différentes activités.

Cette proposition, soumise aux votes, ne fait l'objet d'aucune opposition ni abstention. Elle est donc approuvée à l'**unanimité** des membres présents et représentés.

XI. Renouvellement du tiers sortant :

Chaque collège voit le tiers de ses postes sujets à élection. Seuls les membres dudit collège participent aux choix de leurs représentants. N'ayant recueilli aucune objection, le vote à main levée est retenu pour les collèges recensant autant de candidats que de postes à pourvoir.

Collège 1 : professionnels de santé et leurs représentants, les représentants des structures, organisations de soins primaires et CPTS du territoire = 10 sièges

3 postes sont sortants : Sébastien CRESPIY, Pierre LAVAL, Anne-Laure ROBERT

3 candidats se sont déclarés : Sébastien CRESPIY, Pierre LAVAL, Estelle LANDEREAU (CPTS Loire Forez)

Les 3 candidats sont élus à l'**unanimité** des membres présents et représentés du collège 1.

Collège 2 : Département de la Loire (2 sièges de droit) et établissements et structures médicosociales et sociales (5 sièges) = 7 sièges

2 vacances de postes :

Annie FRIBAUT, association Eléa, réélue en 2025 : poste à élire pour 2 ans

Isabelle VIALON, association AMAELLES-AIMV réélue en 2024 : poste à élire pour 1 an

1 poste à échéance :

Vincent JOUBERT (FD ADMR) a été élu pour 1 an en 2025 sur le poste occupé antérieurement par Yves FERRET, dont le mandat arrive à son terme en 2026.

3 candidats :

- Vincent JOUBERT
- Matthieu VALENSI, directeur Eléa
- Caroline MIGNOT, directrice AMAELLES-AIMV.

Les trois candidats sont élus à l'unanimité des membres présents et représentés du collège 2. Ils s'accordent pour intégrer les durées de mandat correspondant à leur prédécesseur.

Aussi,

- Vincent JOUBERT est élu pour 3 ans
- Matthieu VALENSI est élu pour 2 ans
- Caroline MIGNOT est élue pour 1 an.

Collège 3 : établissements et structures hospitalières = 3 sièges

Aucune élection au sein de ce collège cette année

DAC LOIRE - Dispositif d'Appui à la Coordination

Organisme de formation : déclaration d'activité enregistrée sous le n° 84 42 02990 42 auprès de la préfecture Auvergne-Rhône-Alpes.

SECTEUR :

42100 SAINT-ETIENNE : 31 rue Berthelot - Tél. 04 77 57 13 39 - Fax 04 77 41 67 49 - ✉ accueil@dacloire.org
42153 RIORGES : 141 rue du 8 Mai 1945 - Tél. 04 77 72 18 51 - fax 04 77 60 49 65 - ✉ accueil1@dacloire.org
42600 CHAMPDIEU : 72 rue Begonnet Biron - 04 77 97 73 10 - Fax 04 77 60 49 65 - ✉ accueil2@dacloire.org

8 ✓
LST



Collège 4 : instances de concertations territoriales = 3 sièges

1 poste sortant : Ernest OKEMBA, au titre du GCSMS Prévenir

1 candidat : Ernest OKEMBA, au titre de la Ligue de l'Enseignement

Le candidat est élu à l'unanimité des membres présents et représentés du Collège 4.

Collège 5 : représentants d'associations d'usagers et de bénévoles = 3 sièges

1 poste sortant : Christelle BERNARDIN, AFD 42

1 candidat : Franck RASO, France Parkinson Comité Loire

Le candidat est élu à l'unanimité des membres présents et représentés du collège 5.

Collège 6 : partenaires = 1 siège

1 poste arrivé à échéance, sans candidat pour le pourvoir.

L'ordre du jour de cette assemblée générale est épuisé. Le Président félicite les membres du Conseil d'Administration (nouveaux et réélus), remercie l'ensemble des participants pour les différents échanges qui ont eu lieu et félicite encore une fois les salariés de l'association pour tout le travail réalisé et l'engagement qu'ils mettent dans l'accomplissement de leurs missions, malgré les difficultés.

Fait à Saint-Etienne le 22 mai 2026,

Ro
Le Secrétaire
Vincent JOUBERT

Le Président
Dr Luc MILLOT

DAC LOIRE - Dispositif d'Appui à la Coordination

Organisme de formation : déclaration d'activité enregistrée sous le n° 84 42 02990 42 auprès de la préfecture Auvergne-Rhône-Alpes.

SECTEUR : 42100 SAINT-ETIENNE : 31 rue Berthelot - Tél. 04 77 57 13 39 - Fax 04 77 41 67 49 - ✉ accueil@dacloire.org
42153 RIORGES : 141 rue du 8 Mai 1945 - Tél. 04 77 72 18 51 - fax 04 77 60 49 65 - ✉ accueil1@dacloire.org
42600 CHAMPDIEU : 72 rue Begonnet Biron - 04 77 97 73 10 - Fax 04 77 60 49 65 - ✉ accueil2@dacloire.org

9 VS
WT



DAC
Dispositif d'Appui à la Coordination
LOIRE

Annexe – PV Assemblée Générale 23.04.2026

Activités de l'association DAC Loire en 2025

I. Activités du DAC :

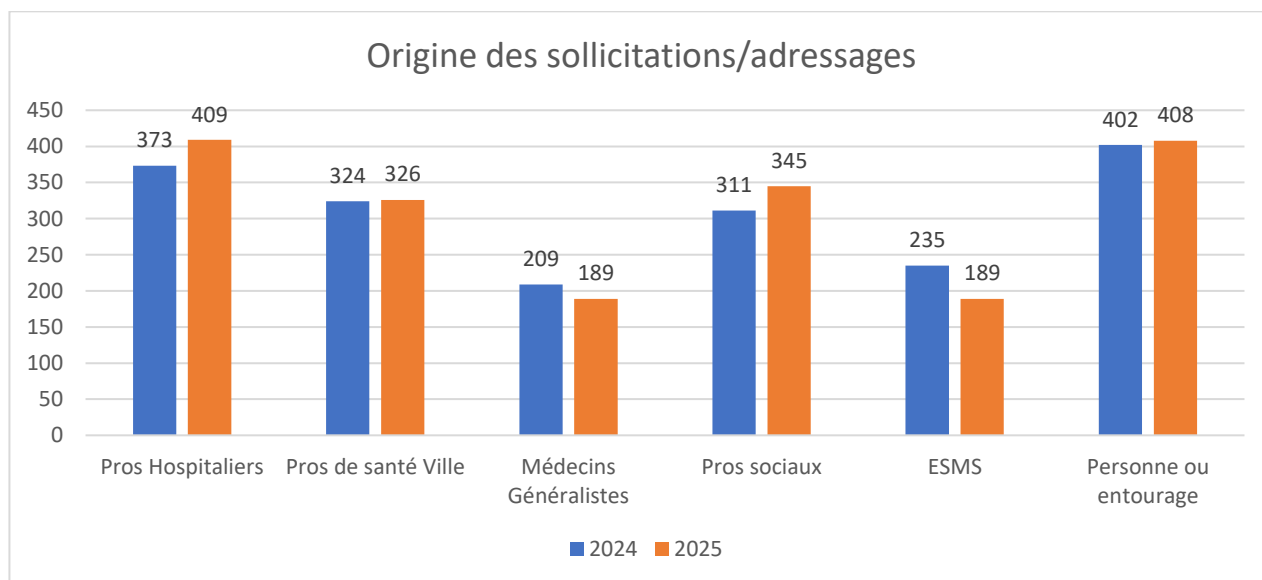
Activité Générale :

2 229 nouvelles demandes (dont Covid long) : +53

- 776 relevant d'informations (+64)
- 318 relevant d'une mise en lien avec la bonne ressource sur le territoire (+76)
- 48% ayant fait l'objet d'un appui à la coordination, voire d'accompagnement de la personne dans son parcours de santé (1 091 nouveaux accompagnements sur un total de 1 614, soit 68% de rotation)
- 537 visites d'évaluation (-18.5%)
- 874 visites d'accompagnement (-13%)
- 46 situations ont fait l'objet d'une ou plusieurs réunions de concertations pluridisciplinaires (-18%)
- 173 jours représentent le nb de jours moyen d'un accompagnement (avec d'importants écarts selon les besoins des situations) (+12%)

939 personnes ont bénéficié d'un accompagnement qui s'est achevé en 2025 (-22%).

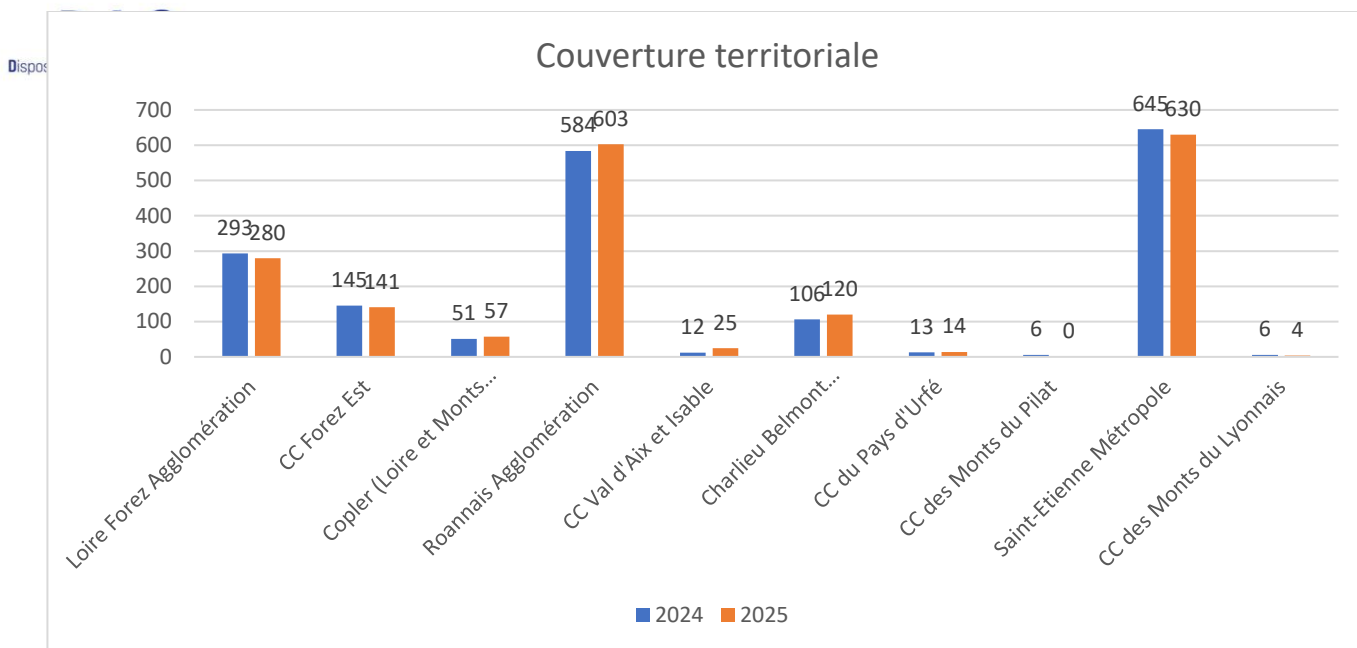
Qui adresse les sollicitations ?



Hausse de l'orientation des professionnels hospitaliers et des professionnels sociaux.
A noter une baisse légère de l'orientation émanant des médecins généralistes.



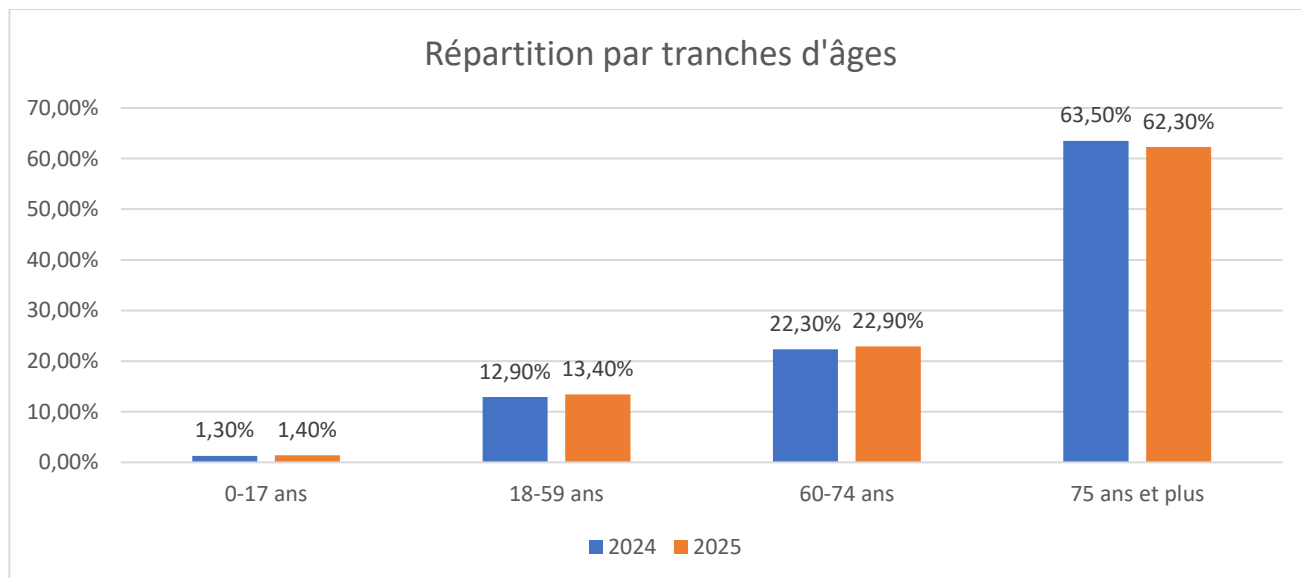
Quelle est la répartition géographique ?



Hausse des interventions réparties sur le périmètre géographique du site du Roannais.

Quels sont les types de public pour lesquels nous sommes sollicités ?

Tranches d'âge :



DAC LOIRE - Dispositif d'Appui à la Coordination

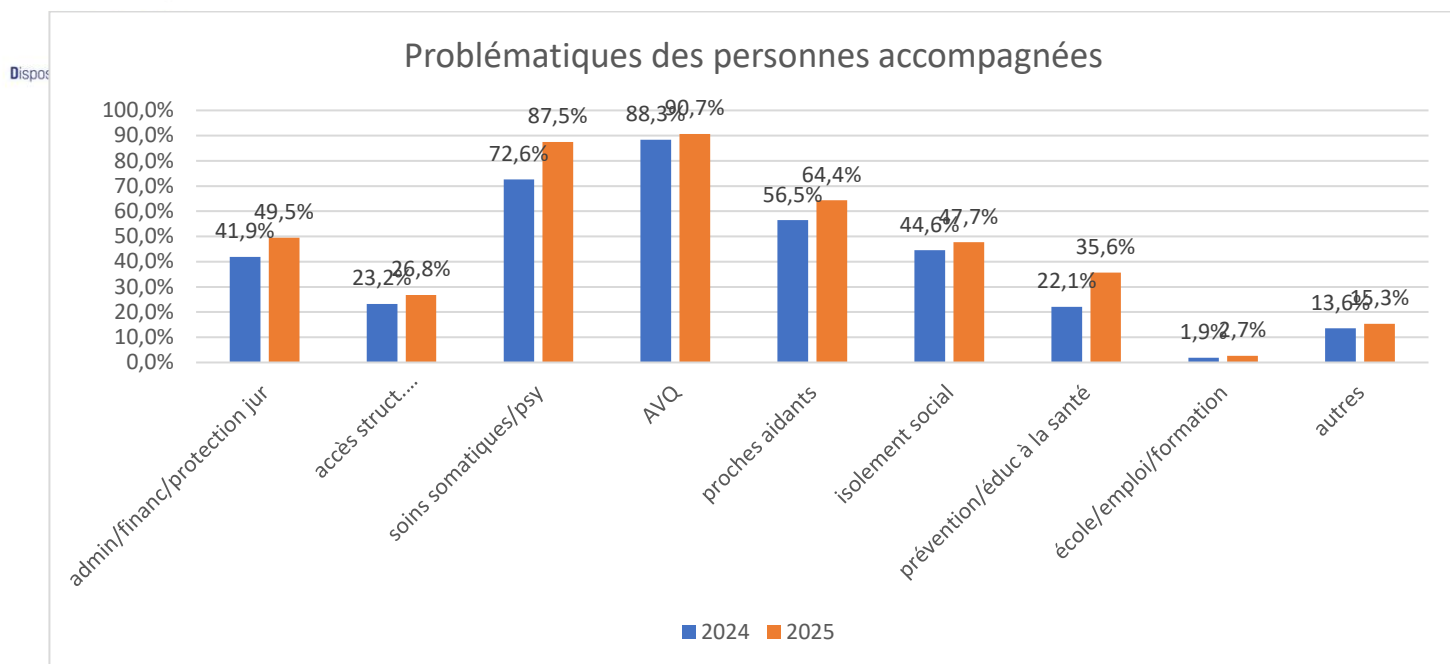
Organisme de formation : déclaration d'activité enregistrée sous le n° 84 42 02990 42 auprès de la préfecture Auvergne-Rhône-Alpes.

SECTEUR :

42100 SAINT-ETIENNE : 31 rue Berthelot - Tél. 04 77 57 13 39 - Fax 04 77 41 67 49 - ✉ accueil@dacloire.org
 42153 RIORGES : 141 rue du 8 Mai 1945 - Tél. 04 77 72 18 51 - fax 04 77 60 49 65 - ✉ accueil1@dacloire.org
 42600 CHAMPDIEU : 72 rue Begonnet Biron - 04 77 97 73 10 - Fax 04 77 60 49 65 - ✉ accueil2@dacloire.org

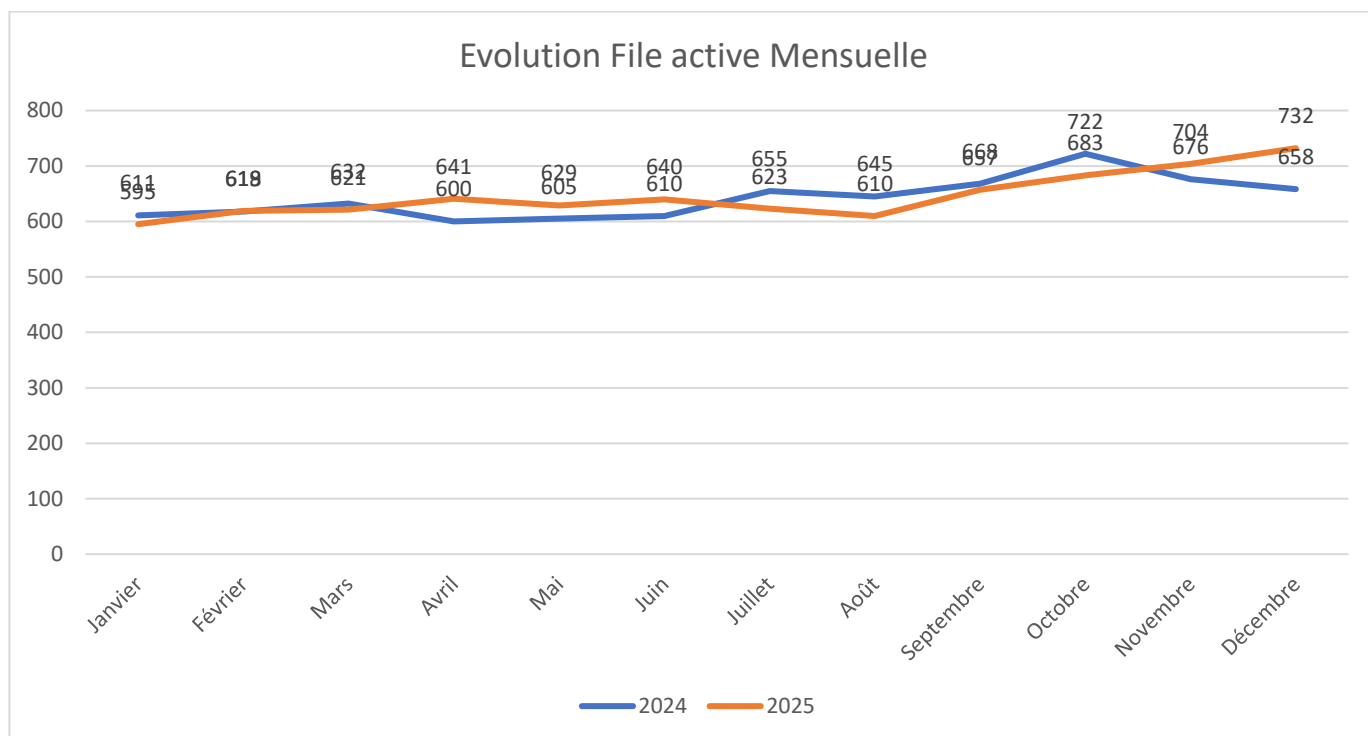


Problématiques des personnes accompagnées :



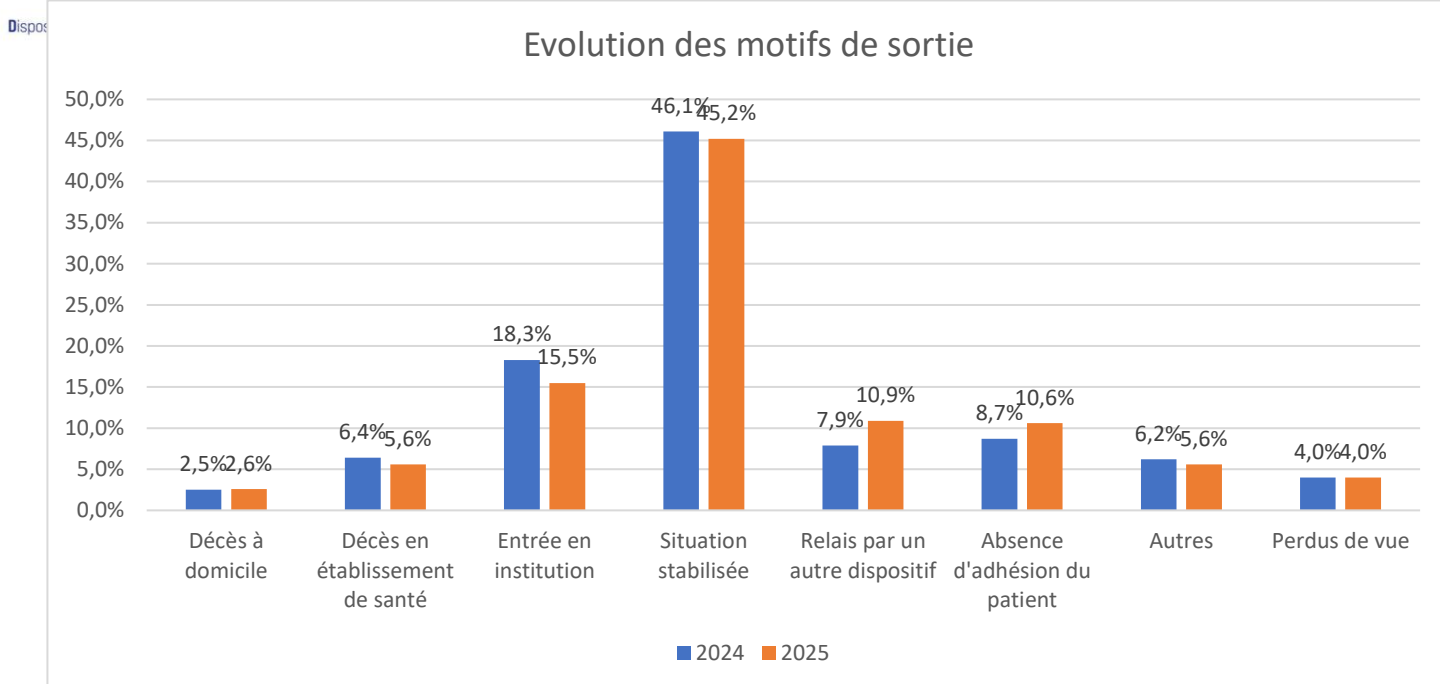
Extraction de données à partir des situations sorties. 3949 pbq renseignées pour 979 sorties, soit une moyenne de 4 types de pbq/situation contre 3.5 en 2024.

File active mensuelle :





Motifs de fin de prise en charge :



Cellule départementale de coordination des Covid long :

18 situations traitées, réparties sur l'ensemble du département (activité divisée par 2)

Expérimentation Parcours SAMU/SAS/SIO/DAC Loire :

50 orientations : 32 secteur Sud, 9 secteur Forez, 9 secteur Roannais

Coordination territoriale :

- 94 (- 88) rencontres partenariales
- 90 (-69) participations à des groupes de travail répartis dans la Loire, portant sur différentes thématiques de santé
- 46 (-11) réunions de commissions diverses, portant sur des prises en charge individuelles
- 104 (+27) réunions d'instances décisionnelles de nos partenaires
- 34 (-4) participations aux événements de nos partenaires (tenue de stands, interventions, etc...)

II. Activité Education Thérapeutique du Patient :

28 Professionnels intervenants et 3 patients experts.

23 professionnels différents sont intervenus dans les programmes diabète, dans toute la Loire. (-3)

13 professionnels dans le programme Parkinson (7 intervenants dans les 2) dont 1 spécialiste et 1 généraliste. (id 2024)

DAC LOIRE - Dispositif d'Appui à la Coordination

Organisme de formation : déclaration d'activité enregistrée sous le n° 84 42 02990 42 auprès de la préfecture Auvergne-Rhône-Alpes.

SECTEUR : 42100 SAINT-ETIENNE : 31 rue Berthelot - Tél. 04 77 57 13 39 - Fax 04 77 41 67 49 - ✉ accueil@dacloire.org
 42153 RIORGES : 141 rue du 8 Mai 1945 - Tél. 04 77 72 18 51 - fax 04 77 60 49 65 - ✉ accueil1@dacloire.org
 42600 CHAMPDIEU : 72 rue Begonnet Biron - 04 77 97 73 10 - Fax 04 77 60 49 65 - ✉ accueil2@dacloire.org

**DAC**

Dispositif d'Appui à la Coordination

LOIRE**Concernant les programmes Diabète :****Mieux connaître le diabète pour devenir acteur de sa prise en charge**

| | |
|---|----------|
| Nb de patients ayant achevé un parcours complet durant l'année | 91 (86) |
| Et dont la synthèse a été envoyée au Méd traitant | 91 |
| Nb de patients ayant bénéficié d'un diagnostic éducatif en 2025 | 89 (122) |
| Perdus de vue (1 diag + 1 séance) | 8 (9) |
| Nb de patients-ressources ou experts formés intervenants | 2 (0) |
| Nb d'aidants ayant suivi des séances | 7 (10) |

| | |
|--|--|
| Séances parcours initial | Charlieu, Montbrison, Riorges (2), St-Etienne (4), Séances adaptées (3) : St Priest en Jarez (CDAT), Thizy (ADAPEI), St Germain Laval (SAVS La plume verte) |
| Séances de renforcement | St Etienne (2), Amplepuis, Feurs, Montbrison, Riorges (3), St Germain Laval |
| Plateaux réalisés/Plateaux programmés et annulés | 20/24 Charlieu (R), Riorges (R), Régny, Charlieu (83% contre 65% en 2024) |

Capter mon diabète

| | |
|---|--------|
| Nb de patients ayant achevé un parcours complet durant l'année | 16 (5) |
| Et dont la synthèse a été envoyée au Méd traitant | 16 |
| Nb de patients ayant bénéficié d'un diagnostic éducatif en 2025 | 16 (6) |
| Perdus de vue (1 Diag + 1 séance) | 2 (0) |
| Nb de patients-ressources ou experts formés intervenants | 0 |
| Nb d'aidants ayant suivi des séances | 0 |

| | |
|---|---|
| Séances parcours initial | Amplepuis, Feurs, St-Etienne (4), St Paul en Jarez |
| Plateaux réalisés/ Plateaux programmés et annulés | 8/13 St-Etienne (3), Riorges (2) (61% contre 25% en 2024) |

DAC LOIRE - Dispositif d'Appui à la Coordination

Organisme de formation : déclaration d'activité enregistrée sous le n° 84 42 02990 42 auprès de la préfecture Auvergne-Rhône-Alpes.

SECTEUR :42100 SAINT-ETIENNE : 31 rue Berthelot - Tél. 04 77 57 13 39 - Fax 04 77 41 67 49 - ✉ accueil@dacloire.org
42153 RIORGES : 141 rue du 8 Mai 1945 - Tél. 04 77 72 18 51 - fax 04 77 60 49 65 - ✉ accueil1@dacloire.org
42600 CHAMPDIEU : 72 rue Begonnet Biron - 04 77 97 73 10 - Fax 04 77 60 49 65 - ✉ accueil2@dacloire.org



Concernant le programme portant sur la maladie de Parkinson :

DAC

Dispositif d'Appui à la Coordination

LOIRE

PARK'ACTION, agir pour ne pas subir

| | |
|--|---------|
| Nb de patients ayant achevé un parcours complet durant l'année | 47 (36) |
| Et dont la synthèse a été envoyée au Méd traitant | 47 |
| Nb de patients ayant bénéficié d'un diagnostic éducatif | 44 (43) |
| Perdus de vue (1 Diag + 1 séance) | 2 (0) |
| Nb de patients-ressources ou experts formés intervenants | 1 (1) |
| Nb d'aidants ayant suivi des séances | 28 (20) |

| | |
|--|--|
| Groupe Diagnostic récent (grpe1) | Riorges x 2, Charlieu, Feurs, St Etienne |
| Groupe Diagnostic ancien avec symptômes (grpe2) | St Etienne, Riorges, |
| Plateaux réalisés Plateaux programmés et annulés | 7/11 Riorges gpe1 & 2, Charlieu gpe1 & 2 (64% contre 60% en 2024) |

III. Formations et organisme de formation :

ETP 40h 1 session (14 professionnels), sous-traitée avec Loireadd

3 journées Initiation à l'Entretien motivationnel (28 professionnels) : 2 pour la CPTS Loire Forez janv.- juin - 1 pour Loireadd' (en sous-traitance) nov.

3 (5) dates sur utilisation et lecture du capteur freestyle (17 professionnels) ; durée 2h (en collaboration URPS Pharmaciens et CPTS) (sessions gratuites).

Fin de l'organisation d'une formation des infirmières scolaires aux TND d'octobre 2024 à mars 2025 (env. 80 ide scolaires) avec la POC + sensibilisation des médecins généralistes à Roanne en mars (organisé pour la CPTS du Roannais).

DAC LOIRE - Dispositif d'Appui à la Coordination

Organisme de formation : déclaration d'activité enregistrée sous le n° 84 42 02990 42 auprès de la préfecture Auvergne-Rhône-Alpes.

SECTEUR :

42100 SAINT-ETIENNE : 31 rue Berthelot - Tél. 04 77 57 13 39 - Fax 04 77 41 67 49 - ✉ accueil@dacloire.org
42153 RIORGES : 141 rue du 8 Mai 1945 - Tél. 04 77 72 18 51 - fax 04 77 60 49 65 - ✉ accueil1@dacloire.org
42600 CHAMPDIEU : 72 rue Begonnet Biron - 04 77 97 73 10 - Fax 04 77 60 49 65 - ✉ accueil2@dacloire.org



IV. Coordination du Projet Territorial de Santé Mentale :

DAC

Dispositif d'Appui à la Coordination

LOIRE

1. Une activité soutenue, majoritairement départementale et partenariale :

L'année 2025 se caractérise par une activité dense et structurée :

- 44 % des actions à l'échelle départementale, cœur de la mission de coordination
- 32 % au niveau régional, traduisant une forte implication dans les dynamiques élargies
- Une présence plus ciblée sur les territoires infra-départementaux (Centre, Nord, Sud)

👉 Cela illustre un rôle pivot entre animation locale et contribution aux politiques régionales.

2. Une animation territoriale dynamique et fédératrice :

Un premier Comité technique structurant :

- 37 participants, représentant l'ensemble des acteurs du champ (sanitaire, médico-social, social, associations, institutions)
- Satisfaction globale élevée
- Effets principaux :
 - Renforcement de l'interconnaissance entre acteurs (quasi unanimité)
 - Apports de connaissances
 - Développement de contacts et premières pistes de travail

👉 Le COTECH a joué un rôle clé de mise en réseau et de structuration collective.

Un engagement fort pour la participation des personnes concernées :

- Organisation de 4 ateliers départementaux (≈20 participants en moyenne)
- Démarche co-portée avec des acteurs associatifs et du rétablissement

Résultats majeurs :

- Recueil structuré des besoins sur 10 thématiques
- Contribution au plaidoyer régional (États Généraux)
- Participation active à l'événement régional (témoignage, stand)
- Émergence d'une dynamique collective autonome
- Création d'un comité organisateur porté par les personnes concernées

Points de vigilance :

- Conditions matérielles de participation (mobilité, temps, information)
- Pérennité de la mobilisation (turn-over, disponibilité)
- Nécessité de moyens d'animation dédiés

👉 Cette action marque une avancée significative vers une démocratie en santé plus effective.

3. Une activité d'évaluation en appui des actions

- Réalisation d'une enquête par questionnaires (cf. annexe)

👉 Une volonté d'objectiver les actions et d'alimenter l'amélioration continue.

DAC LOIRE - Dispositif d'Appui à la Coordination

Organisme de formation : déclaration d'activité enregistrée sous le n° 84 42 02990 42 auprès de la préfecture Auvergne-Rhône-Alpes.

SECTEUR :

42100 SAINT-ETIENNE : 31 rue Berthelot - Tél. 04 77 57 13 39 - Fax 04 77 41 67 49 - ✉ accueil@dacloire.org
42153 RIORGES : 141 rue du 8 Mai 1945 - Tél. 04 77 72 18 51 - fax 04 77 60 49 65 - ✉ accueil1@dacloire.org
42600 CHAMPDIEU : 72 rue Begonnet Biron - 04 77 97 73 10 - Fax 04 77 60 49 65 - ✉ accueil2@dacloire.org



4. Une forte implication dans les dynamiques régionales

Organisation des États Généraux des personnes concernées :

- Événement régional majeur organisé dans la Loire
- Mobilisation de nombreux acteurs du territoire

DAC
Dispositif d'Appui à la Coordination
LOIRE

Implication de la coordination PTSM :

- Participation au COPIL (4 réunions)
- Co-animation de groupes de travail :
 - Recueil des besoins (12 réunions)
 - Logistique (12 réunions)
- Contribution active à l'organisation opérationnelle

👉 Positionnement affirmé comme acteur structurant à l'échelle régionale.

Conclusion – Une année de consolidation et d'ouverture

L'année 2025 confirme :

- Le rôle central du PTSM dans la coordination territoriale
- Sa capacité à mobiliser une diversité d'acteurs
- Une progression notable sur la participation des personnes concernées
- Une inscription forte dans les dynamiques régionales

Vous souhaitez connaître les actions, nouveautés, actualités de l'association DAC Loire ? Alors n'hésitez pas à consulter le site internet : www.dacloire.org

Via le site internet, inscrivez-vous pour recevoir la newsletter élaborée par le comité éditorial (composé de salarié.e.s volontaires).

Vous pouvez également nous suivre sur LinkedIn  en scannant le QR Code suivant :

